manteau, lui présentent un miroir et de riches ornements. Une matrone est agenouillée devant le piédestal, près d'un trépied d'où s'exhalent des vapeurs parfumées. De délicieux petits Amours dansent en rond autour de la statue ; d'autres se poursuivent ou se caressent ; quelques-uns entraînent vers la déesse de belles dames costumées à la moderne et apportant des présents ; plusieurs voltigent à travers les branches des grands arbres et arrivent chargés de fruits et de de fleurs ; l'un d'eux, placé sur une sorte *velarium* jeté d'une branche à l'autre, fait descendre une couronne sur la tête de Vénus. A gauche, devant le temple de la déesse, des satyres, des faunes et des bacchantes se livrent à une danse violente, effrénée, lascive, et font assaut de lubricité en l'honneur de la déesse. Les danseuses, nues ou peu s'en faut, nous montrent des formes amples, des appas robustes, comme les aime le maître flamand. Il y a dans cette peinture, — dont la mère ne recommandera certainement pas la vue à sa fille, — une exubérance de vie, de mouvement, une chaleur et une puissance de coloris, qui en font une œuvre capitale. Elle a été gravée au burin par Prenner, et au trait par Réveil.

Des fêtes mythologiques ont été peintes par beaucoup d'artistes. Nous avons cité et décrit au mot BACCHANALE quelques-unes des innombrables *Fêtes à Bacchus* que l'art a produites. Deux belles pages de Poussin ont été gravées par Girardet sous ce titre : *Fête à Bacchus*, *Fête à Cérès*. Le Louvre possède une suite des *Quatre Saisons*, par Callet : l'Automne y est figuré par les *Fêtes de Bacchus*, l'Eté, par les *Fêtes de Cérès*. Claude Gillot a gravé une *Fête de Bacchus*, la *Fête de Faune, dieu des forêts*, la *Fête de Pan* et une *Fête de Diane troublée par des satyres*. Cochin, le fils, a gravé, d'après Denis de Niert, une *Fête en l'honneur de Bacchus*. Le même sujet a été peint par Giulio Carpioni (musée du Belvédère). J. Meyreau a gravé une *Fête bachique*, d'après Watteau ; Michel Aubert, une *Fête au dieu Pan*, d'après le même. Ce dernier sujet a été traité aussi par Benedetto Castiglione, dans une jolie estampe de sa composition (1648). Le comte de Caylus a gravé, d'après Bouchardon, les *Fêtes de Palès* et les *Fêtes Lupercales*. J.-V. Bertin, enfin, a représenté une *Fête à Flore* dans un paysage alpestre (Salon de 1801).

Fête de village (LA) ou **Fête flamande**, chef-d'œuvre de David Teniers ; musée du Louvre (nº 515). La cour d'une auberge a été transformée en salle de festin et de danse, au moyen d'une cloison de planches qui la ferme au fond. Au premier plan, à droite, on voit attablés deux paysans et une paysanne qui donne le sein à son enfant ; derrière eux, quatre hommes sont debout, et, un peu plus loin, un jeune ménétrier est perché sur un tonneau qu'entoure un groupe de curieux. Au milieu, quatre couples villageois se livrent au plaisir de la danse. Vers la gauche, un seigneur et une dame, qu'on croit être Teniers lui-même et sa femme, s'avancent vers la fête, accompagnés de deux suivantes et d'un page qui tient un chien en laisse. Tout à fait à gauche, une paysanne entraîne son mari ivre, qui trébuche et qui crie. Au second plan, derrière les danseurs, est dressée une longue table entourée de convives. Dans le fond, on aperçoit le village et son église, à travers les arbres. Ce tableau, d'une exécution légère, spirituelle, d'une couleur fine et harmonieuse, est signé et daté de 1652. Il a fait partie de la célèbre collection de la comtesse de Verrue et de celle de La Live de Jully.

Teniers a traité très-fréquemment le même sujet. Ph. Lebas a gravé, d'après lui, une suite de dix compositions, sous le titre de : *Première, Deuxième,... Dixième Fête de village* ou *Fête flamande*. Des tableaux de Teniers, sur ce sujet, se voient dans les principales galeries de l'Europe, notamment au Belvédère de Vienne, au musée de Dresde, dans la galerie de la reine d'Angleterre, etc. Plusieurs ont été gravés par Daullé, Collyer, Q. Boel, J. Outhwaithe, T. Major (1752), Truchy, etc.

Rubens a peint une *Fête de village* ou *Kermesse*, qui est une de ses œuvres les plus étonnantes.

Des *Fêtes de village* ont été gravées ou peintes par un grand nombre d'autres artistes. Parmi les estampes anciennes les plus curieuses, nous citerons celle de H.-S. Beham (1535), qui a été reproduite par J.-T. de Bry ; celle de Daniel Hopfer, composée de deux pièces se réunissant ; celle de Van der Borcht (1560), d'après B. de Momper ; celle de B. Dolendo, deux compositions différentes de Breughel le vieux. Nic. Clock (1593) et P. Bertrand ont gravé aussi des *Fêtes de village* d'après Breughel ; Nic. de Bruyn en a gravé trois, d'après D. Vinckbooms. Le musée du Belvédère, à Vienne, possède des *Fêtes de village* peintes par Breughel le vieux, par Fréd. van Valkenburg (1595), par Martin van Valkenburg, par D. Ryckaert (1648), par Ch. Aigen, etc. On voit une *Fête de village* de C. Bega, au musée de l'Ermitage ; de D. Calvaert, au musée de Naples ; d'Is. van Ostade, au musée de Besançon ; de David Wilkie, à la National Gallery ; de Claude Lorrain et de Bonaventure de Bar, au Louvre. Ce dernier musée possède aussi une *Fête champêtre*, par Pater, charmante peinture où l'on voit des femmes dansant et folâtrant avec des militaires.

Jean Steen a peint une *Fête flamande dans l'intérieur d'une auberge ;* ce tableau appartient aussi au Louvre.

Des *Fêtes champêtres* ont été gravées par J.-J. de Boissieu (1773) et par Moreau le jeune (1777). Une estampe de P. Brebiette représente une *Fête sur l'eau*.

Parmi les compositions plus récentes, nous citerons : une *Fête champêtre*, tableau de M. Ten Kate (Expos. univ. de 1855) ; une *Fête flamande*, de M. Venneman (exposée à Bruxelles en 1848) ; la *Fête du village*, de M. Dansaert (Salon de 1864) ; une *Fête villageoise*, composition pleine de détails comiques, par Biard (Salon de 1857) ; une *Fête de village aux environs de Paris*, par M. Demay (Salon de 1846) ; la *Fête des Loges*, par M. Gabriel Prieur (Salon de 1850) ; un *Jour de fête en Bretagne*, par Amédée Guérard (Salon de 1857) ; la *Fête des mendiants*, scène de mœurs bretonnes, par P.-C. Poussin (Expos. univ. de 1855) ; la *Fête au village voisin*, scène de mœurs alsaciennes, par M. Gust. Jundt (Salon de 1857) ; une *Fête de village en Belgique*, par H. Dillens (Salon de 1836) ; la *Fête au château*, par J.-B. Madou (Expos. univ. de 1855) ; une *Fête champêtre en Suède*, par M. Ekman (Expos. univ. de 1855) ; une *Fête de lutteurs suisses*, par Bachelin (Expos. univ. de 1867) ; une *Fête champêtre en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau*, par L. Grosclaude père (expos. univ. de 1855), etc. Pour les fêtes italiennes et les fêtes orientales, voir les articles suivants.

Fête de la madone de l'Arc (LA), tableau de Léopold Robert ; musée du Louvre. Des paysans napolitains sont allés en pèlerinage à la chapelle de la *madonna dell' Arco*, pour appeler sur leurs champs labourés la bénédiction de la Vierge ; ils reviennent joyeux, persuadés que leurs souhaits seront exaucés. Sur un char traîné par deux grands bœufs aux cornes dorées, au joug orné de feuillage et de blé en herbe, deux jeunes filles et trois jeunes garçons sont groupés. L'une des jeunes filles s'appuie sur une sorte de thyrse orné de fleurs, d'amulettes, d'images de dévotion ; derrière elle, un jeune homme, dont le chapeau pointu est couvert de fleurs et de feuilles, la soutient par la taille. L'autre jeune fille détache une fleur du thyrse que tient un jeune garçon. Le cinquième personnage, un enfant demi-nu, souffle dans un sifflet de fer-blanc. A l'arrière du char est assis un improvisateur qui chante en s'accompagnant d'une mandoline. Près de la roue du véhicule, parée de bouquets de lavande et de genêt, deux femmes dansent, l'une frappant sur un tambour de basque, l'autre déployant son tablier. Près des bœufs, un lazzarone danse également et fait résonner ses castagnettes. A droite, deux enfants ouvrent la marche, le plus jeune presque nu, portant un thyrse sur l'épaule, l'autre faisant mouvoir en cadence une espèce de crécelle de bois. Au fond du tableau, on aperçoit les montagnes baignées dans une atmosphère lumineuse, des terrasses, des villas, des couvents qui dominent la mer, et le Vésuve avec un léger panache de fumée.

Ce tableau, qui est de la même dimension que les *Moissonneurs*, est une des œuvres les plus importantes, les plus célèbres de L. Robert. Il a été exposé au Salon de 1827, sous le titre de : *Retour de la fête de la madone de l'Arc*. Un des critiques les plus autorisés de l'époque, Jal, y signala les qualités suivantes : « De la grâce sans afféterie, du naturel sans trivialité, des caractères de tête nobles et vrais, des poses charmantes, l'observation des mœurs du pays, une touche ferme, un coloris vigoureux, un effet franc. » Jal ne trouva à critiquer « qu'un peu de dureté dans la manière dont les silhouettes se détachent sur le ciel. » La dureté, la sécheresse est, en effet, le défaut principal de cette peinture en particulier, et de la plupart des tableaux de L. Robert en général ; mais la composition, le balancement harmonieux des lignes, le style des figures méritent l'admiration. « En véritable artiste, dit M. Ch. Blanc, L. Robert a écarté de la scène les détails qui l'eussent encombrée, les épisodes qui auraient pu l'avilir. Il n'a rien créé, sans doute, mais il a imité avec une intelligence rare, avec ce genre d'intuition profonde qui, à travers les surfaces de la nature, en pénètre l'essence. Au lieu d'une multitude d'hommes et de femmes, il n'a représenté qu'une douzaine de personnages ; mais chacun de ces personnages est typique. L'enfance, l'adolescence, la jeunesse, la virilité, la majesté dans la grâce, l'élégance dans la force, l'ardeur du plaisir, la silencieuse émotion de l'amour, la beauté calme, la vieillesse souriante sont personnifiés là par autant de figures... Ainsi, par un petit nombre de personnages choisis, Robert a prétendu représenter la foule, exprimer les sentiments, les habitudes, la manière d'être d'un peuple entier. Il a fait en peinture le travail qu'aurait dû faire un sculpteur. Loin de précipiter le mouvement, il l'a mesuré, comme s'il avait dû composer un bas-relief. »

La *Fête de la madone de l'Arc* a été gravée par Zachée Prévost et par E.-P. Pichard ; elle a été lithographiée par L.-P. Lasnier. Elle a été achetée, en 1828, au prix très-minime de 4,000 fr., pour le compte de la Liste civile. Après avoir figuré pendant quelques années au Luxembourg, elle a pris place au Louvre. Le catalogue de ce musée l'intitule : le *Retour du pèlerinage à la madone de l'Arc.* Ajoutons, comme dernier renseignement, que la chapelle de cette madone est située dans un petit village des environs de Naples, et que le pèlerinage a lieu tous les ans aux fêtes de la Pentecôte.

Fête de saint Luc, à Venise (LA), tableau de M. Henri Baron. Au coin d'une lagune s'ouvre le cabaret joyeux, l'*osteria di San-Luca*, où les grands peintres de Venise, du temps du Titien, viennent fêter saint Luc, leur patron. Sur un balcon, soutenu par de gros piliers et tout enguirlandé de verdure, sont groupés de beaux jeunes gens et de belles jeunes femmes en habits de gala. D'autres montent les degrés de l'escalier. Quelques retardataires arrivent dans une gondole.

Il y a une animation et une gaieté tout à fait séduisantes dans cette petite toile, qui est certainement une des meilleures qu'ait peintes M. Henri Baron. Les détails sont touchés avec esprit ; la couleur est délicieuse.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1859, sous le titre de : *Osteria di San-Luca* (*Hôtellerie de Saint-Luc*), et à l'Exposition universelle de 1867, sous le titre qui est en tête de cet article. A cette dernière date, il faisait partie de la collection particulière de l'impératrice Eugénie.

Watteau a peint une *Fête vénitienne*, dont les figures sont pleines de coquetterie et de gentillesse, comme on peut en juger par la gravure que Laurent Cars a faite de ce tableau.

Une peinture de Gudin, exposée au Salon de 1834, et qui appartenait, à cette époque, au général Atthalin, représente le *Départ pour la fête du Lido*. G. Planche en a fait cette critique sévère : « Les vagues de l'Adriatique semblent illuminées par des verres de couleux ; le quai de Venise chancelle comme un homme aviné. Je ne parle pas des figures placées sur les barques ; nous sommes habitués depuis longtemps à ne pas exiger de M. Gudin un dessin pur et correct. » Ce n'est pas non plus par une grande fermeté de lignes que brille la *Fête à Venise*, de M. Ziem, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1855 et a fait partie de la galerie du duc de Morny ; mais le coloris en est vif et chatoyant.

Deux tableaux plus anciens, et certainement plus remarquables que ceux que nous venons de citer, se voient au Louvre ; nous voulons parler de la *Fête du jeudi gras à Venise* et de la *Fête de Corpus Domini à Venise*, qui, après avoir été attribuées à Canaletti, sont regardées aujourd'hui comme étant de la main de Guardi.

Les solennités de tout genre, surtout les solennités religieuses, donnent lieu, en Italie, à un mouvement, à une expansion, à une exhibition de costumes, de bannières, des plus pittoresques. Parmi les tableaux consacrés à cette sorte de sujets, nous citerons encore : une *Fête populaire aux environs de Rome*, par Mme Haudebourt-Lescot (Salon de 1831) ; une *Fête religieuse à Palestrina, près de Rome*, par M. Oswald Achenbach (Salon de 1861) ; la *Fête de la Vierge dans les monts Sabins*, par M. E. Stuckelberg (musée de Bâle).

Fête des arbalétriers (LA), chef-d'œuvre de David Teniers ; musée du Belvédère, à Vienne. La scène se passe sur la place des Sablons, à Bruxelles, en 1652. Sur une tribune érigée devant l'église de Sainte-Gudule, les députés de la guilde des arbalétriers remettent une arbalète à l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, nommé membre honoraire de cette compagnie. Une foule considérable de curieux assiste à cette solennité ; dans le nombre figurent plusieurs portraits, entre autres ceux de Teniers lui-même et de sa famille. Des gamins se sont perchés sur les arbres pour mieux voir. Au milieu, un jeune seigneur est monté sur un cheval. A droite, un carrosse est arrêté, tandis qu'un autre s'éloigne à gauche. Ce tableau, signé et daté de 1652, est un des plus grands que Teniers ait peints : il mesure environ $1^{m},50$ de haut sur $2^{m},65$ de large. « La délicatesse de la composition, dit Waagen, le nombre des figures, la distribution des lumières et des ombres, l'animation des portraits et le soin de l'exécution provoquent l'admiration la plus vive. »

Teniers a peint plusieurs compositions analogues, entre autres, une grande toile, qui est au musée de l'Ermitage, et qui représente la *Fête des arquebusiers d'Anvers*. Nous en avons donné la description au mot ARQUEBUSIER. Avant Teniers, P. Breughel le vieux avait représenté, dans une curieuse estampe, une *Fête de tireurs flamands*. Une composition du même genre a été gravée aussi par P. van der Borcht, contemporain de Breughel le vieux.

FÊTÉ, ÉE (fê-té) part. passé du v. Fêter. Qui est l'objet d'une fête ; que l'on célèbre avec pompe : *Saint* FÊTÉ. *Anniversaire* FÊTÉ. *Sa victoire fut* FÊTÉE *dignement*. ‖ A qui l'on fait fête, que l'on accueille avec empressement : *Être* FÊTÉ *à son retour d'un voyage. Tout ce qui devient commun est peu* FÊTÉ. (Volt.)

Est toujours bien *fêté* celui chez qui l'on mange.
LA MOTTE.

Il n'est que deux maux dans la vie :
Défaut d'argent et de santé ;
Sans l'une, on fête mal sa mie,
Sans l'autre, on en est mal *fêté*.
DE LAPLACE.

FÊTER v. a. ou tr. (fê-té — rad. *fête*). Solenniser, célébrer la fête de : FÊTER *un saint*, FÊTER *Pâques, Noël, la Pentecôte*. ‖ Accueillir avec empressement, faire fête à : *Mon père était fort aimé, et son fils se sentait de cette bienveillance ; pendant le peu de séjour que je faisais près de lui, c'était à qui me* FÊTERAIT. (J.-J. Rouss.)

FETFA s. m. (fè-tfa). Relig. ottom. Décision dogmatique du mufti, qui devient article de foi, et à laquelle se soumet le Grand Seigneur lui-même : *Mahmoud lançait un* FETFA *solennel contre le pacha d'Egypte et son fils*. (J.-J. Marcel.)

Fetfa! ce mot arabe est bien dur à l'oreille.
On ne le trouve point chez Racine et Corneille ;
Du dieu de l'harmonie il fait frémir l'archet ;
On l'exprime en français par lettre de cachet.
VOLTAIRE.

‖ On dit aussi FETSAH et FETVA.

— **Encycl.** Il y a deux sortes de *fetfas :* les *fetfas* de droit public et les *fetfas* de droit privé. Les premiers sont provoqués directement par le gouvernement ; tels sont ceux de paix, de guerre, de punition d'un vizir ou autre fonctionnaire supérieur, etc. En ce cas, le *fetfa* est contradictoire, c'est-à-dire que le mufti admet la discussion. Le sultan lui-même, quoique souverain absolu, manque rarement de recourir à un *fetfa*, lorsqu'il se propose de promulguer quelque réforme, quelque innovation importante : on peut assimiler, dans ce cas, le *fetfa* ottoman à la mesure dite *plébiscite* en France, le respect des Turcs pour la décision du mufti étant aussi profond que celui des Français pour l'expression du suffrage universel. Il est vrai que la médaille a son revers, et que plus d'une fois un simple *fetfa* a entraîné la déposition d'un sultan. Quant aux *fetfas* de droit particulier, ils peuvent être provoqués par le premier venu, désireux de s'éclairer sur un point de droit, sur une difficulté légale, sur une lacune de la législation, etc. Dans ce cas, il suffit d'une pétition ou consultation, déposée au bureau du *fetfa-emini*. Ajoutons que, grâce à la routine qui règne aujourd'hui dans l'ordre législatif des Turcs, il est absolument superflu d'appeler l'attention du mufti sur des matières neuves, sans analogie avec les principes de l'islamisme : le mufti, en effet, dans ce cas, se borne à répondre que les livres canoniques ne contiennent rien sur ce sujet.

La condition essentielle du *fetfa* est sa concision, la brièveté des sentences étant une des règles fondamentales de l'islamisme. Ces sentences, placées ordinairement à la suite des requêtes écrites par les demandeurs, sont, par exemple, les suivantes : « Oui, cela se peut ; non, cela ne se peut ; cela est nécessaire ; cela n'est pas permis, etc. » Très-rarement, le *fetfa* est motivé par des considérants. Une collection de *fetfas*, véritable répertoire de législation, existe en langue turque, et sert aujourd'hui de *vade-mecum* à tout mufti en fonctions. Les *fetfas* contenus dans ce recueil embrassent la totalité des matières renfermées dans le *Multeka* (code universel). Sa publication a donc singulièrement simplifié la besogne des muftis, tout en la rendant de plus en plus routinière.

FETH-ALI-SCHAH, roi de Perse, né en 1762, mort en 1834. Il porta d'abord le nom de **Baba-Khan**, succéda à son oncle, Agha-Mohammed, en 1797, et eut aussitôt à combattre plusieurs compétiteurs, ses parents. Les Russes lui enlevèrent la Géorgie en 1803. Il tourna les yeux vers Napoléon pour en obtenir des secours propres à le remettre en possession de cette province. Il reçut deux envoyés français, M. Jaubert, en 1805, et le général Gardanne, en 1807 ; mais des tentatives d'organisation de l'armée persane furent les seuls résultats de ces missions. Feth-Ali se vit d'ailleurs livré de nouveau à la Russie par le traité de Tilsitt (1807). Il se jeta alors dans les bras de l'Angleterre, qui lui fit également défaut en faisant sa paix avec la Russie, en 1813. Il se trouvait ainsi sans défense devant ses redoutables voisins. Dès l'année suivante, il dut leur céder le Daghestan. De 1821 à 1823, il eut avec la Porte, à propos de pèlerins insultés, une guerre sans conséquence, terminée par un traité, où l'on se rendit les conquêtes faites de part et d'autres. A la mort d'Alexandre (1825), il crut follement l'occasion opportune pour ressaisir la Géorgie. Il attaqua. Une armée russe, conduite par Paskiéwitch, envahit ses Etats, et il n'obtint la paix qu'en cédant encore l'Arménie persane, avec l'Araxe pour frontière des deux empires (1827). Feth-Ali, enfin désillusionné, mit tous ses soins à faire oublier les maux de la guerre aux provinces qui lui restaient. La Bibliothèque nationale de Paris possède de ce prince un *Divan* ou recueil de poésies. Il eut pour successeur Mohammed, son petit-fils.

FETHARD, ville d'Irlande, comté de Tipperary, à 15 kilom. N.-E. de Clonmel ; 4,810 hab. Belle église gothique, dont la construction remonte à une époque fort ancienne. Quatre foires annuelles pour le bétail. C'était autrefois une forteresse très-importante, ainsi qu'on en peut juger par ses fortes murailles et plusieurs de ses portes, qui sont dans un état parfait de conservation. ‖ Petit port de

mer de l'Irlande, comté et à 34 kilom. S.-O. de Wexford ; 800 hab. Commerce de houille et de bois de construction ; exportation de bétail. Le port, où ne peuvent entrer que des bâtiments d'un faible tonnage, forme l'une des stations les plus fréquentées pendant la saison des bains de mer.

FETH-ISLAM, ville de Servie. V. GLADOVA.

FETI (Dominique), peintre de l'école romaine, né à Rome en 1589, mort à Venise en 1624. Il fut d'abord élève de Cigoli, mais se passionna ensuite pour le style de Jules Romain et s'efforça de l'imiter. Il égala quelquefois ce maître pour l'expression et la vigueur ; mais il lui fut toujours inférieur sous le rapport de la correction et de la sévérité du dessin. Ses tableaux les plus remarquables sont : la *Multiplication réelle* (à Mantoue) ; l'*Apôtre saint Paul* (à Munich) ; une *Madeleine* (à Rome) ; la *Fuite en Egypte* (à Vienne) ; *Néron*, l'*Ange gardien* et la *Mélancolie* (au Louvre). Feti mourut à trente-cinq ans, usé par ses débauches. Cet artiste, qui promettait d'être un des meilleurs peintres de son siècle, n'a guère composé que des tableaux de chevalet, fort recherchés dans les ventes. Ses dessins, extrêmement rares, atteignent également des prix élevés. Feti avait une sœur qui, après sa mort, se fit religieuse. Elle peignait avec talent et orna de nombreuses peintures les couvents de Mantoue.

FÉTICHE s. m. (fé-ti-che — du portugais *fetisso*, objet fée, enchanté ; de *feitiço*, mauvaise action, maléfice, que les uns rapportent au latin *fata*, fée, et les autres au portugais *feito*, action, du latin *factum*, fait). Objet matériel que les nègres et les sauvages vénèrent comme une idole : *Adorer des* FÉTICHES. *Les Syriens s'abstenaient de poisson, parce que les poissons avaient été leurs* FÉTICHES. (B. Const.) *Les sauvages disent que le monde est un* FÉTICHE *gardé par un grand Manitou*. (Proudh.)

— Zool. Nom donné à un serpent et à un poisson d'Afrique, auxquels les nègres rendent une sorte de culte.

— Adjectivem. : *Les dieux* FÉTICHES. *Les divinités* FÉTICHES.

— **Encycl.** Hist. relig. Dans le Dahomey, on fait visiter aux voyageurs les cases *fétiches ;* ce sont de petites cases en terre, dans lesquelles on ne peut entrer qu'en rampant. Là se trouve un *fétiche* ou dieu du pays. Ce *fétiche* est le plus souvent un morceau de bois grossièrement sculpté, ayant la prétention de représenter une forme humaine. Sur la poitrine du *fétiche* se trouve un morceau de miroir enchâssé dans le bois, par lequel il est censé voir tout ce qui se passe sur la terre ; autour du cou se trouvent des colliers d'os, de morceaux d'ivoire. Après les cases *fétiches*, on fait voir l'arbre des chauves-souris. Les chauves-souris sont regardées comme *fétiches ;* elles ont élu domicile dans deux grands arbres situés près de la case aux serpents. La case aux serpents est une case bien bâtie, bien propre, dans laquelle se trouvent une trentaine de serpents de différentes tailles, mais d'une espèce inoffensive. Près de la case veille, nuit et jour, un prêtre. Lui seul a le droit de toucher les reptiles, de leur donner la nourriture. Quand un habitant veut se rendre les dieux favorables, il leur envoie de la volaille, des œufs, etc., et paye ensuite le prêtre pour qu'il dise des prières. Le prêtre servant interroge les entrailles du volatile et en tire pour le suppliant un bon ou un mauvais augure. Après la case aux serpents, on se rend à 2 kilomètres de la ville de Whydah pour admirer l'arbre *fétiche*. C'est une espèce de fromager, arbre épineux des Antilles, qui produit une sorte de coton, et peut avoir près de 40 mètres de circonférence. Deux ou trois fois par an, la population de Whydah se rend à l'arbre *fétiche*, et, sous son ombrage, on installe des boutiques, on danse au son du tam-tam et des instruments du pays.

— Ichthyol. On donne le nom de *fétiche* à un poisson assez peu connu, qui se pêche en Afrique, à l'embouchure du Niger. Il atteint la longueur de 2 à 3 mètres. Sa peau, qui est brune sur le dos, devient plus claire et plus brillante près de l'estomac et du ventre. Son museau est droit et terminé par une espèce de corne dure et pointue, de près d'un décimètre de longueur ; ses yeux sont grands et vifs. Aux deux côtés du corps, dans le voisinage des ouïes, on remarque quatre ouvertures longues, dont l'usage n'est pas bien connu. Ce poisson doit son nom vulgaire à l'espèce de culte que les nègres lui rendent, comme au représentant de leurs divinités. On donne encore le même nom à un serpent. V. DABOIE.

FÉTICHISME s. m. (fé-ti-chi-sme — rad. *fétiche*). Culte, adoration des fétiches : *Le* FÉTICHISME *a été antérieur à toute loi positive*. (B. Const.) *Le* FÉTICHISME *règne chez la plupart des Africains de race nègre*. (Bouillet.)

— Par ext. Vénération profonde, outrée, superstitieuse : *Malheur à qui n'a pas, à un degré quelconque, le* FÉTICHISME *de la femme, la religion de la femme, le culte d'amour dû à la femme!* (L. Jourdan.) *Quand finira donc ce* FÉTICHISME *du passé? Le présent est à nous, l'avenir est à Dieu, mais le passé est au néant*. (Th. Gaut.)

— **Encycl.** Le *fétichisme* est la religion des sauvages qui adorent certains objets naturels, certains êtres physiques, comme un arbre, une pierre, ou bien quelque animal, ou encore quelque idole. On est convenu tacitement, dans le langage usuel, de donner exclusivement le nom de *fétichisme* à l'adoration que professent les sauvages pour des objets matériels ; mais, à aller au fond des choses et à s'exprimer philosophiquement ; il faut étendre ce mot à l'adoration des objets matériels, chez quelque peuple et en quelque lieu qu'elle se présente. Le *fétichisme*, pris en ce sens, constitue un état de l'humanité, un degré inférieur qui a toujours été et est encore partout le partage d'un grand nombre d'hommes. « Il est pour l'homme, dit Alfred Maury, un état d'ignorance et de superstition tel, que la notion plus ou moins imparfaite qu'il a d'êtres supérieurs s'efface constamment pour faire place à des croyances ridicules et puériles. Cet état ne saurait être regardé comme particulier à une race. » Loin de là, il faut dire que le *fétichisme* est une tendance générale de l'humanité. Dans toute religion, soit ancienne, soit moderne, on voit que les fondateurs, les premiers sectateurs du dogme adressent leur respect, leur amour et leurs prières à des êtres imaginaires, à des esprits ou à un esprit. Ces hommes sont déistes ou polythéistes ; pour eux, les idoles ne sont que des représentations de la divinité ou des divinités, de simples symboles ; ils ne s'y trompent pas ; mais ceux qui viennent à la suite, peu à peu, oublient le dieu, l'esprit qui plane au-dessus de l'idole, et en arrivent à adresser réellement leur culte à l'idole seule ; ils sont fétichistes. Plus le peuple est inculte, plus cette décadence est rapide. Il faut dire que, même chez les peuples les plus intelligents, il y a toujours des personnes bornées, incapables de s'élever au-dessus du signe, de la représentation matérielle, jusqu'à l'idée dont cette représentation est le symbole. Chez les mages, dans l'ancienne Perse, le soleil ne fut en principe que l'image du dieu bon, Ormuzd ; mais, en réalité, l'immense majorité des Persans voyaient dans le soleil Ormuzd lui-même ; et c'était positivement le globe lumineux qu'ils adoraient. Les Indous aussi, après avoir adoré dans le soleil l'image d'un esprit, divinisèrent le corps même du soleil sous le nom d'Indra. Le culte des fleuves, des sources des montagnes et des rochers constitua, avec le culte du feu, un *fétichisme*, qui paraît avoir été la religion de l'humanité primitive, presque sans exception. Aux honneurs que les Egyptiens rendaient au fleuve du Nil, à la vénération des Indous pour le Gange, répondaient en Afrique les offrandes des Aschantis pour leurs fleuves, et, en Europe, le culte des Germains pour le Rhin. Encore aujourd'hui, du reste, les Indous révèrent le Gange et les nègres du Soudan leurs divers cours d'eau. Le culte des fontaines ne fut pas moins général. Quant aux rochers et aux montagnes, sans aller en chercher bien loin d'autre témoignage, disons que l'Apennin et les Vosges furent des dieux pour les Pélasges. Il en fut de même de la forêt des Ardennes et des chênes de Dodone. Nous avons dit, et cela est vrai, que toutes les religions finissent à la longue par n'être qu'un *fétichisme* dans l'esprit de la plupart de leurs sectateurs. Un phénomène inverse et curieux, à ce titre, a eu lieu pour le culte des premiers Européens, des Pélasges. Quand, sous l'influence de la civilisation grecque, l'esprit humain se releva dans l'Europe méridionale, il reconnut la grossièreté de ses superstitions ; il plaça alors dans les montagnes, dans les sources, dans les forêts, des divinités à forme humaine ; les sources furent habitées par des nymphes, des naïades ; l'Apennin, les Vosges, devinrent le séjour de Jupiter Penninus, de Jupiter Vosegus ; l'Ardenne, celui de Diana Arduinna. Par cette conception nouvelle, la religion de ces contrées remonta du *fétichisme* au polythéisme, du moins pour les hommes les plus intelligents ; car il est à penser que la masse resta fétichiste. Quand on parle de culte rendu aux animaux, on ne pense généralement qu'aux Egyptiens, dont le *fétichisme* est bien connu ; mais le culte des animaux fut très-général. Cela apparaîtrait avec évidence, si nous avions pour les Grecs, les Gaulois, les Germains, etc., des monuments assez anciens, remontant, comme les monuments de l'Egypte, à l'époque reculée où le *fétichisme* des animaux était répandu parmi les peuples ; mais il reste du moins des traces nombreuses de ce culte primitif dans le polythéisme. Les Grecs adoraient le serpent d'Epidaure comme un animal divin ; les Slaves avaient des chevaux sacrés ; les Syriens des colombes sacrées ; il paraît hors de doute que les Gaulois eurent un culte pour le coq et pour le sanglier. Le veau d'or et le serpent d'airain, auxquels les Hébreux rendirent des hommages, sont assez connus.

Ceux qui adoraient, ceux qui adorent des pierres, des morceaux de bois façonnés avec plus ou moins d'art, paraissent livrés à un *fétichisme* plus grossier ; mais, en réalité, leur culte est fort peu différent de celui dont nous venons de parler. Comme les sectateurs du feu ou de la lumière, ceux-ci ont perdu le sens primitif des honneurs rendus à leurs idoles, à leurs amulettes ; d'ailleurs, il importe peu, ce nous semble, dans cette dégradation commune, que l'objet du culte soit pour les uns un agent naturel, un météore, et pour les autres un produit de l'industrie humaine.

Le *fétichisme* des idoles, des images, des statues de la divinité, nous amène à une question intéressante. Les premiers Pères de l'Eglise, et, à leur suite, tous les docteurs catholiques, ont prétendu que l'antiquité tout entière avait été plongée dans cette abjection du *fétichisme ;* c'est une injustice, qui pourrait motiver des représailles. On pourrait répondre que, dans les religions anciennes, les esprits cultivés ne se méprenaient pas sur la nature réelle des dieux de bois ou de pierre qui ornaient le temple ; qu'ils ne prenaient pas plus les simulacres de Jupiter, de Cérès, d'Isis ou de Teutatès pour les dieux mêmes, que les théologiens d'aujourd'hui ne prennent pour le Père Eternel la figure à grande barbe qui est chargée de le représenter dans nos églises ; on pourrait ajouter que, si le peuple tombait dans ces basses erreurs, ce n'était pas la faute de la religion, du dogme en soi, et que les foules actuelles n'entendent pas autrement la religion présente, et on pourrait citer à l'appui la dévotion du Sacré-Cœur, la dévotion aux scapulaires, aux os des saints, aux médailles bénites, le culte et la piété particulière attachés aux diverses images de Notre-Dame. Nous avons, en effet, en France, pour n'en citer que quelques-unes, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Rocamadour, qui sont l'objet de dévotions spéciales, ce qui implique (puisqu'il n'y a au ciel qu'une Marie) attribution de puissance, de divinité aux images mêmes, et, par conséquent, *fétichisme*.

En résumé, si l'on met à part les tribus sauvages, restées complètement en dehors de toute civilisation même ébauchée, jamais, en aucun temps, aucune religion n'a commencé par le *fétichisme ;* toutes ont eu pour principe, à l'origine, l'adoration d'un esprit, d'un être supérieur et invisible ; mais toutes aussi, au moins dans le plus grand nombre de leurs sectateurs, aboutissent au culte grossier des objets matériels.

FÉTICHISTE adj. (fé-ti-chi-ste — rad. *fétiche*). Qui pratique le fétichisme, qui est voué au culte des fétiches ; qui a rapport au fétichisme : *Peuple* FÉTICHISTE. *Culte* FÉTICHISTE. *En leur qualité de chasseurs, les Arabes étaient* FÉTICHISTES. (B. Const.) *L'homme a été* FÉTICHISTE *d'abord*. (L. Jourdan.) *L'humanité a été tour à tour* FÉTICHISTE, *idolâtre, chrétienne et bouddhiste*. (Proudh.)

— Substantiv. Adorateur des fétiches : *Les sauvages ont plusieurs fétiches : si c'est un animal, le* FÉTICHISTE *ne mange jamais de la chair de cet animal*. (Tissot.)

FÉTIDE adj. (fé-ti-de — lat. *fœtidus ;* de *fœteo*, *fœtor*, puer, exhaler une mauvaise odeur ; de la racine sanscrite *puy*, puer, d'où *pûta*, puant, *pûti*, puanteur. Cette racine imitative du souffle que l'on émet pour repousser une mauvaise odeur se retrouve dans le grec *puô*, *puthô*, *puthomai*, pourrir, le lithuanien *puti*, même sens, le gothique *fuls*, anglo-saxon et ancien allemand *ful*, pourri, le scandinave *fûi*, *fûki*, puanteur, l'irlandais *putar*, puant, le kymrique *pwdr*, pourri, latin *puteo*, *putreo*, puer, pourrir, *putis*, infect, et aussi dans le sanscrit *puya*, humeur, grec *puion* et *puon*, pus. C'est sans doute directement de *puya* que les Latins ont fait *fœtor*. Cette même racine a fourni le nom du *putois*. Elle a également donné au lapon *puotck*, belette, et au finlandais *putti*, bouc. En sanscrit *pûti*, *pûtika*, désigne la civette, ainsi que plusieurs plantes de mauvaise odeur). Puant, dont l'odeur est très-désagréable et répugnante : *Odeur* FÉTIDE. *Emanation, exhalaisons* FÉTIDES. *Ce sont ceux qui meurent ignorés dans des ténèbres* FÉTIDES *qui ont besoin de consolation*. (E. Sue.)

— **Antonymes.** Fragrant, odorant, odoriférant, suave.

FÉTIDIE s. f. (fé-ti-dî — du lat. *fœtidus*, fétide). Bot. Genre d'arbres, de la famille des myrtacées, tribu des barringtoniées, dont l'espèce type croît à l'île de France. ‖ On dit aussi FÉTIDIER s. m.

— **Encycl.** La *fétidie*, appelée aussi *fetidia*, *fétidier*, *bois puant*, etc., est un arbre, dont le port rappelle celui du noyer. Il a des feuilles ovales, entières, coriaces, beaucoup plus rapprochées à l'extrémité des rameaux ; ses fleurs, solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures, ont un calice monosépale, adhérant, campanulé, persistant, à quatre divisions ovales aiguës ; une corolle à quatre pétales, souvent nulle ; des étamines très-nombreuses ; un ovaire infère, à quatre loges ; le fruit est une capsule coriace, tétragone, à quatre loges, dont chacune contient une ou deux graines. Cet arbre croît aux îles Maurice et de la Réunion ; toutes ses parties exhalent une odeur fétide, d'où son nom. Son bois est rougeâtre et veiné ; il sert à faire des meubles.

FÉTIDITÉ s. f. (fé-ti-di-té — rad. *fétide*). Puanteur, odeur fétide, caractère de ce qui est fétide : *La* FÉTIDITÉ *d'une odeur*.

— **Syn. Fétidité, infection, puanteur.** Le premier de ces mots, ainsi que l'adjectif correspondant *fétide*, appartient presque exclusivement à l'histoire naturelle et à la chimie ; il marque la *puanteur* comme tenant à la constitution même des substances. *Infection* ajoute à l'idée de *puanteur* celle de contagion, d'insalubrité : des miasmes *infects* sont des exhalaisons qui, non-seulement, blessent l'odorat, mais encore engendrent des maladies funestes et souvent des épidémies. *Puanteur* est le terme simple et vulgaire ; on lui préfère quelquefois *infection*, pour le seul besoin de relever l'expression de la pensée.

FÉTIS (François-Joseph), compositeur et musicographe belge, directeur du conservatoire de Bruxelles, né à Mons en 1784, mort à Bruxelles en 1871. La gloire de M. Fétis, c'est d'avoir, avec Castil-Blaze, fondé en France la véritable littérature musicale. Fils d'un organiste professeur de musique et directeur de concerts à Mons, il apprit de bonne heure les éléments de la musique, pratiqua, en jeune virtuose, le violon et le piano, au point d'écrire, étant encore tout enfant, un concerto pour le violon, qui fut joué par son père dans une réunion d'amateurs et applaudi en raison de la précocité de l'auteur. A neuf ans, il tenait l'orgue dans la chapelle du chapitre noble de sa ville natale. L'invasion française interrompit quelque peu ses études ; toutefois, un vieux prote d'imprimerie lui enseigna le latin, et la formation d'une société d'artistes lui permit d'entendre, puis d'interpréter à son tour les œuvres instrumentales d'Haydn et de Mozart. Son père l'envoya au Conservatoire de Paris ; il y eut pour professeurs Rey, Boieldieu, Pradher, et obtint au concours le premier prix d'harmonie. En 1803, il partit pour l'Allemagne et s'initia aux règles du contre-point et de la fugue, d'après les plus fameux théoriciens germaniques ; puis, de retour à Paris, il fit une première tentative de littérature musicale, en fondant un journal spécial, qui disparut faute d'abonnés. La présence, à cette époque, d'une troupe italienne, composée d'artistes distingués, et leur fréquentation assidue, le portèrent à étudier à fond les systèmes des maîtres d'Italie, systèmes qu'il s'assimila complétement et dont il formula plus tard les règles dans un ouvrage capital : le *Traité du contre-point et de la fugue*. En 1806, il se chargea de la révision du chant de l'Eglise romaine, et entreprit dans ce but de grands travaux ; mais il dut renoncer à vulgariser son œuvre en présence de l'indifférence avec laquelle le clergé supporte les monstruosités vocales qui se commettent journellement dans les églises. A cette époque, M. Fétis s'était marié et avait reçu de sa femme une fortune considérable, qui disparut dans la banqueroute d'un des principaux commerçants parisiens. A la suite de ce désastre, il fut obligé de quitter Paris et d'accepter les fonctions d'organiste à la collégiale de Douai. Ce ne fut pas précisément du temps perdu ; car il utilisa ses études spéciales dans son traité de la *Science de l'organiste ;* il jeta en même temps les bases d'un de ses grands ouvrages : *Solféges progressifs*, précédés de l'*Exposé des principes de musique*, et commença à réunir, à l'aide des nombreux manuscrits que possèdent les bibliothèques du Nord, les matériaux de sa *Biographie universelle des musiciens*. Persuadé que le moment était venu de se créer une position et un nom à Paris, il y revint en 1818, écrivit pour le théâtre quelques opéras sérieux et comiques, qui eurent des chances diverses, et, en 1821, fut nommé professeur de composition au Conservatoire, en remplacement d'Eter. En 1827, il fondait la *Revue musicale*, recueil fait avec beaucoup de soin, sur le modèle des *Magazines* anglais, et qui donna l'idée de plusieurs autres publications du même genre ; il y abordait les problèmes les plus ardus de la théorie et de l'histoire de l'art, et y donnait de nombreux articles de critique et de biographie musicales. En 1830, deux ouvrages : la *Musique mise à la portée de tout le monde* et les *Curiosités historiques de la musique*, attestaient l'activité non moins que la science de l'habile professeur. Ce dernier livre, dont l'ensemble ne répond pas tout à fait au titre, peut être considéré comme un résumé de l'histoire de l'art en Italie, en France et en Allemagne. Enfin, il publiait, peu de temps après, la première édition de son grand ouvrage : *Biographie universelle des musiciens* (1834-1844, 8 vol. in-8º ; 2e édit., 1866, 10 vol. in-8º).

C'est par sa *Revue musicale* et par sa *Biographie universelle des musiciens*, que M. Fétis s'est placé à la tête des musicographes français. « Dans cette dernière œuvre, dit M. Arthur Pougin, M. Fétis essaya d'accomplir seul cette tâche immense, consistant à retracer la vie et les travaux de tous les hommes qui, depuis la création du monde jusqu'à la période contemporaine, se sont activement ou incidemment occupés de musique : philosophes, mathématiciens, compositeurs, virtuoses, inventeurs de systèmes, luthiers, facteurs, historiens, critiques. On conçoit le labeur qu'exigeait un travail de cette nature et les innombrables difficultés qu'il présentait. M. Fétis a négligé de se souvenir du sage dicton de nos pères : « Qui trop embrasse » mal étreint, » ou bien il l'a dédaigné. Aussi la *Biographie universelle des musiciens* fourmille-t-elle d'erreurs de tout genre, de nonsens, d'omissions, de confusions, qu'il était impossible de ne pas rencontrer dans un travail ainsi entrepris à la légère, et qui ne pouvait être mené à bonne fin que par la réunion des efforts de plusieurs hommes énergiques et persévérants. Le public, néanmoins, s'est montré indulgent lors de l'apparition de cet